



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE FINANCIER 2020

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec*, que le budget et le programme triennal d'immobilisations pour l'exercice financier 2020 seront présentés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 10 décembre 2019, à 18 h 30, dans la salle du conseil du Centre des loisirs et de la vie communautaire, situé au 2060, chemin des Hauteurs.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 27 novembre 2019.

Marie-Ève Huneau, avocate, MBA
Greffière et secrétaire-trésorière adjointe